

## Information sur l'audition

Objet de l'audition :	Révision totale de l'ordonnance de la FINMA sur les données
	Projet d'ordonnance et rapport explicatif
Invitation à prendre position :	Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet d'ordonnance.
Délai de réponse :	<b>10 mai 2022</b>
Dépôt de la prise de position :	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA Division Services stratégiques Droit et compliance Laupenstrasse 27 CH-3003 Berne <a href="mailto:law@finma.ch">law@finma.ch</a>
Forme de la prise de position :	Merci de transmettre en tout cas une version électronique (une version Word ainsi qu'une version PDF) de la prise de position.
Publication de la prise de position :	A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs consentent à la publication de leur prise de position.
Questions complémentaires :	Kathrin Tanner Tél. +41 (0)31 327 94 33 <a href="mailto:kathrin.tanner@finma.ch">kathrin.tanner@finma.ch</a>
Contact médias :	Tobias Lux Tél. +41 (0)31 327 91 71 <a href="mailto:tobias.lux@finma.ch">tobias.lux@finma.ch</a>